

Sur mesure...

Par **Sophie Dejardin**. Livres **Corine Jamar**.

Photo **Tanguy Cortier**.

Illustrations **Aurore de Boncourt**.

Aider les familles à supporter le coût de l'accueil, c'est bien.

Les informer à ce sujet, c'est mieux!



Retrouvez **air de familles**
une coproduction **ONE/rtbf**



Rencontre avec

Xavier Dutriez, responsable
de la cellule Intervention accueil.

- ★ À la télé: tous les jours à la **rtbf** sur la Une et la Deux, tous les jours à 12 h 12 et 17 h 12 sur **Télé Bruxelles**
- ★ En radio sur **VivaCité**, en direct le mercredi 24 novembre de 14 h à 15 h 30, dans l'émission «La Vie du Bon Côté» de Sylvie Honoré
- ★ Sur internet: www.one.be toutes les émissions, les spécialistes et les infos pratiques.

À quoi sert la mesure Intervention accueil?

Elle vise à aider les parents à supporter le coût de l'accueil de leur enfant en cette période de crise financière (en 2009, plus de vingt mille familles en ont bénéficié, pour un montant moyen de 150 €). Pour sa troisième année, la mesure n'a subi aucune modification majeure, mais des efforts importants ont été mis en place afin d'aider les parents dans leur démarche. L'intervention dite de base touche exclusivement les familles disposant de revenus inférieurs à 3000 €. Par contre, l'intervention dite majorée concerne les familles ayant plusieurs enfants en milieu d'accueil simultanément pendant au moins trois mois en 2010 et dont un des enfants a été au moins un jour présent entre le 1^{er} octobre et le 31 décembre 2010, et ce, sans limites de revenus.

Comment faire pour en bénéficier?

Pour 2010, il faut réclamer le formulaire en question à son milieu d'accueil. J'insiste, parce que tous ne le remettent pas systématiquement. Attention à ne pas le confondre avec l'attestation de déduction des frais de garde: il s'agit de deux mesures complètement différentes. Une fois celui-ci rempli par le milieu d'accueil et par le demandeur, il faut le renvoyer à l'adresse figurant au verso du formulaire de demande: ONE Finances, Intervention accueil, BP 10007, 1060 Bruxelles gare du Midi.

À quoi les parents doivent-ils être attentifs pour obtenir leur intervention?

D'abord, ils doivent lire attentivement l'ensemble des documents remis par le milieu d'accueil avec le formulaire de demande et veiller à ce qu'il soit correctement complété, car cela peut entraver les délais dans le paiement effectif de l'intervention. Pour cela, une annexe a été ajoutée afin d'aider à la compréhension du formulaire. Enfin, en cas de modifications de données (compte bancaire, adresse...), il faut avertir l'ONE par courrier au plus tôt.

Et si on n'a rien reçu pour 2009?

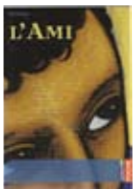
Peut-être qu'on ne répondait pas aux conditions d'octroi. Dans ce cas, un courrier de non-éligibilité a été envoyé à la mi-juillet 2010. Vérifiez vos comptes: la communication bancaire figurant sur l'extrait du compte de la famille se structure de la façon suivante: Réf. du document/Int. Acc. 2009/Prénom de l'enfant.

Si on a des questions, qui appeler?

La cellule Intervention accueil centralise, contrôle les demandes et prend contact avec les milieux d'accueil et les demandeurs en cas d'anomalie afin de traiter le maximum de demandes dans les délais fixés. Contactez-la pour suivre l'évolution de votre dossier, à commencer par la confirmation de réception de votre demande, par exemple, tous les jours ouvrables de 8 h à 17 h. ★

T. 02 542 14 45,
adresse mail : intervention2010@one.be

La famille d'accueil de Samir reçoit des sous, mais ce n'est pas pour ça qu'ils l'ont accueilli. Un joli roman sur l'amitié.



L'ami, **Yaël Hassan**,
éd. Casterman poche, 5 €.
Dès 10 ans.

Holly en a marre des éducateurs et des familles d'accueil. Elle décide de partir à la recherche de sa mère. Sa cavale est passionnante.



Où vas-tu, Sunshine? **Siobhan Dowd**, éd. Scripto Gallimard, 13€. À partir de 14 ans.

Le combat d'une mère atteinte du cancer contre l'administration, pour son choix de la future famille d'accueil de ses enfants.



Le courage d'une mère, **Marie-Laure Picat**, éd. Pocket, 6,50 €.
À partir de 13 ans.